

Compte rendu de l'atelier n°4 : Face à la dématérialisation des missions et des organisations de travail, la place et le rôle de l'intelligence artificielle.

Nous remercions l'ensemble des participantes et participants, l'ensemble des congressistes et notre invité, Romain Boucher, membre du collectif, vous n'êtes pas seuls.

L'intelligence artificielle n'avait pas encore fait l'objet de débats au sein d'un congrès de Solidaires Finances Publiques. Une CNS (commission nationale spécialisée) avait eu lieu fin 2019, la table ronde, prévue en 2020, n'avait pu se tenir sous format dématérialisé. Un débat-live a été organisé en juin 2021.

Les débats pendant l'atelier sur l'intelligence artificielle ont été riches, nourris et très participatifs. Nous remercions à ce titre l'ensemble des camarades qui ont permis de faire de cet espace un lieu de partage, de réflexions collectives. **Des constats, sur l'impact des intelligences artificielles ont été posés et surtout des pistes prospectives ont émané de l'ensemble des participantes et participants afin d'affiner et de poursuivre notre revendicatif. Les travaux initiés ne se limiteront pas à ce seul congrès et posent les bases de travail de prochaines CNS.**

La thématique des Intelligences artificielles est un sujet éminemment transverse. Au delà des missions de la DGFIP, elles touchent des problématiques diverses qui rejoignent les autres ateliers. L'écologie, avec l'extraction de métaux rares, câblages sous-marins, stockage de données dans les Data Center et surconsommation d'énergie. Aujourd'hui les flux de données représenteraient 4% de la consommation énergétique et demain près de 10 %. Le recours à la contractualisation pour développer et mettre en œuvre l'intelligence artificielle au sein de notre administration dans une logique d'externalisation des missions. Enfin l'accueil avec le développement des chabots qui posent une pierre de plus dans la dématérialisation des échanges avec les usagères et usagers.

Un premier temps a été consacré à définir ce qui relève de l'intelligence artificielle, et en particulier dans notre administration. Il n'y a pas eu de rupture technologique fondamentale, l'intelligence artificielle relève avant tout d'un concept marketing vendu notamment aux administrations par des boîtes privées. Nous avons ainsi égrainé les différentes mises en œuvre à la DGFIP.

Les participantes et participants ont témoigné et apporté leur expérience des applications dans la sphère métier. Des constats ont ainsi été notamment posés sur les missions de contrôle fiscal, de contrôle de la dépense, de SPF et sur les missions cadastrales.

Si l'appropriation par les directions locales des IA sont disparates, un point est plus aisément partagé : l'opacité la plus totale. Si les agentes et les agents sont dépossédés de leur technicité, les directions elles-mêmes n'ont plus la main ni la connaissance des projets déployés à marche forcée, sans consultation, du jour au lendemain, au sein de leurs structures.

La sphère du Contrôle Fiscal était particulièrement représentée au sein de l'atelier. Elle a été la première à connaître un déploiement de l'IA : les listes MRV (mission requêtes et valorisation). Alors que leur efficacité n'est pas démontrée, la DGFIP s'obstine à augmenter les objectifs de programmation par utilisation du Data Mining.

Autre sphère métier : Le Foncier Innovant, dernier projet emblématique de l'IA à la DGFIP, dénote d'une utilisation exclusivement marketing. Le coût en est exorbitant, plus de 24 millions d'euros pour des détections très limitées et des reports au plan imprécis.

Les IA sont ainsi le prétexte pour supprimer davantage de personnels. Cela se retrouve dans la mise en place du TAAP (Traite automatique d'analyse prédictive) et le déploiement des AD

(assistants digitaux) dans les services de contrôle de la dépense, notamment à la DSFIPE. Elles vident de substance les missions des agentes et agents, dépossédés de leur outil de travail, de leur savoir faire et les plaçant en situation de Bore-out.

La dimension des conditions de travail est systématiquement ignorée par les décideurs et décideuses. Il nous faut investir les instances dédiées en CT et en CHSCT et demain en CSA, aussi bien au niveau local, national que ministériel. Nous travaillerons également en lien avec Solidaires Fonction Publique et l'Union Solidaires.

Après les échanges au sein de l'atelier, nous pensons que l'argumentaire ne doit pas se réduire à s'opposer aux suppressions d'emplois. Il nous faut démontrer les effets négatifs induits sur nos missions de service public. Les agentes et agents doivent être pleinement associés, ne pas perdre la maîtrise et le contrôle de leurs outils de travail. Le numérique peut être un outil au service des missions, nous ne sommes pas technophobes primaires, mais l'intelligence artificielle telle qu'elle est mise en œuvre présente des risques pour les missions, pour les agents, pour la qualité du service public. L'intelligence artificielle peut être discriminante par des biais algorithmiques, qui porte atteinte au traitement égalitaire des usagères et usagers.

Les IA impactent l'ensemble de la société, on ne peut dissocier les problèmes métiers des problèmes sociétaux et environnementaux. C'est à ce titre que Solidaires Finances Publiques doit continuer de s'inscrire dans les débats publics, dans les échanges avec le monde de la recherche, dans la sensibilisation des agentes et des agents, des contribuables, dans notre communication auprès des médias. A la DGFIP nous sommes la première organisation syndicale à nous être emparés du sujet, nous avons acquis une visibilité que nous devons maintenir. C'est dans cette optique que Solidaires Finances Publiques produira une publication sur cette thématique.

Plusieurs actions ont été envisagées dans l'atelier. Il nous faudra réfléchir à leur faisabilité.

- Interpeller des députés et sénateurs, sénatrices, des commissions de finances du Parlement pour une évaluation des coûts et de l'efficacité des IA
- Faire un courrier aux élus locaux pour les alerter sur les conséquences du Foncier Innovant et plus généralement sur toutes les formes d'IA.
- Continuer d'informer et d'expliquer aux collègues de l'existence de ces projets, de leurs conséquences sur l'exercice de leurs missions et de leurs conditions de travail
- Face à l'opacité, obtenir les informations nécessaires avec des instances de dialogue dédiées, et si besoin, envisager des recours devant la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs)

Solidaires Finances Publiques continuera de défendre nos missions, nos structures, nos emplois. Nos revendications dans le cadre de l'IA s'intègrent pleinement dans ce triptyque.

Ce qui n'est pas artificiel, c'est notre motivation, notre combat.